

AG AFAR 27 décembre 2012

Relevé de décisions

Marie-Christine EUSTACHE, Anne LOIRETTE, Emmanuelle PHAN (présents), Madeleine AKRICH, Bernard BEL, Barbara STRANDMAN (à distance). Procurations de H. Carrere, S.Nguyen, D.Sainsimon, F.Bardes; 10 membres présentes ou représentés.

Election du CA et du bureau

Candidatures au CA : Madeleine AKRICH, Françoise BARDES, Bernard BEL, Catherine MARX-CHAUMONT, Anne LOIRETTE, Emmanuelle PHAN, Barbara STRANDMAN
élus à l'unanimité

Membres honoraires élues au CA
Sophie GAMELIN-LAVOIS, Cécile LOUP
(article Art. 2-1-2 des statuts de l'association)

Le CA élit le bureau

Président : Bernard BEL
Secrétaire & trésorière : Emmanuelle PHAN

Le rapport moral et et le rapport financier sont approuvés à l'unanimité

Relevé de décisions

1) Rédiger un projet sur les différentes missions de l'AFAR:

- partage de connaissances médicales et juridiques en direction des associations et des individus.
- soutien des personnes dans leurs démarches de négociation et de réparation auprès des professionnels

Eléments à prendre en compte : définir à qui on s'adresse, se rapprocher du projet ScienSAs de l'Inserm, définir si/comment on veut faire des actions d'information en direction du grand public

2) Créer une page Facebook et un forum sur le site de l'AFAR (EP). Dans un premier temps il s'agit juste d'assurer la présence sur Facebook. Le forum a vocation de remplacer certaines questions posées à l'AFAR par email et à constituer une base de question/réponses.

3) Réserver AFARliste aux adhérents à l'AFAR (cotisation montant libre)